



La voie verte

La voie verte des Hauts de Tardoire

La voie verte est aménagée sur un tronçon de l'ancienne voie ferrée de la ligne de Saillat-sur-Vienne à Bussière-Galant, entre Châlus et Oradour-sur-Vayres, tronçon déclassé depuis le 10 avril 1996.

La première partie de cette ancienne voie de chemin de fer est occupée par un vélorail de Bussière-Galant à Châlus. La seconde partie, de Châlus à Oradour-sur-Vayres, constitue la voie verte des Hauts de Tardoire.

Cheminant dans une nature préservée où randonneurs pédestres, cyclistes, rollers et personnes à mobilité réduite peuvent se promener sur un site agréable et sécurisé, cette voie verte a une longueur totale de treize kilomètres.

Elle ne comporte aucun tunnel, mais passe sur plusieurs ouvrages d'art, dont les trois ponts à la sortie de Châlus. (Source Wikipédia)



Un chemin du bois des Chapelles

En chemin :

- Sentier de découverte d'une zone humide, d'un verger, d'un bois de chênes ;
- Petit patrimoine : lavoir, clédier, bâti traditionnel limousin ;
- Vous êtes sur le territoire du Parc naturel régional Périgord-Limousin.



Ne pas jeter sur la voie publique

HEBERGEMENT / RESTAURATION

Informations et brochures disponibles
à l'office de tourisme Ouest Limousin
Contact Oradour-sur-Vayres, au 05 55 78 22 21
En savoir + sur la Haute-Vienne : www.tourisme-hautevienne.com

POUR RANDONNER FACILE

N'oubliez pas : un petit ravitaillement, de l'eau, des chaussures adaptées, un vêtement de pluie.
Pensez à emporter vos déchets, et à refermer les barrières derrière vous.
Ne partez jamais sans avoir indiqué le lieu de votre randonnée.
Respectez la faune et la flore. Ne faites pas de feu.
Évitez toutes dégradations des chemins et de leurs abords.
Ce chemin a été conçu prioritairement pour la pratique de la randonnée pédestre.
Il est déconseillé aux autres usagers (équestres, VTT, ...).
Météo : 08 99 71 02 87 - Secours : 18 ou 112
SMS d'urgence pour les sourds et les malentendants : 114

www.randonnee-hautevienne.com

Vous pouvez consulter et télécharger gratuitement l'itinéraire de votre choix à partir du site www.randonnee-hautevienne.com et déposer un avis concernant le circuit (problème ou suggestion) en cliquant sur l'onglet "signaler un problème sur un circuit" ou en téléphonant au 05 55 79 04 04.



Cette fiche randonnée a été conçue et financée par le Département de la Haute-Vienne dans le cadre de sa politique en faveur de la randonnée.



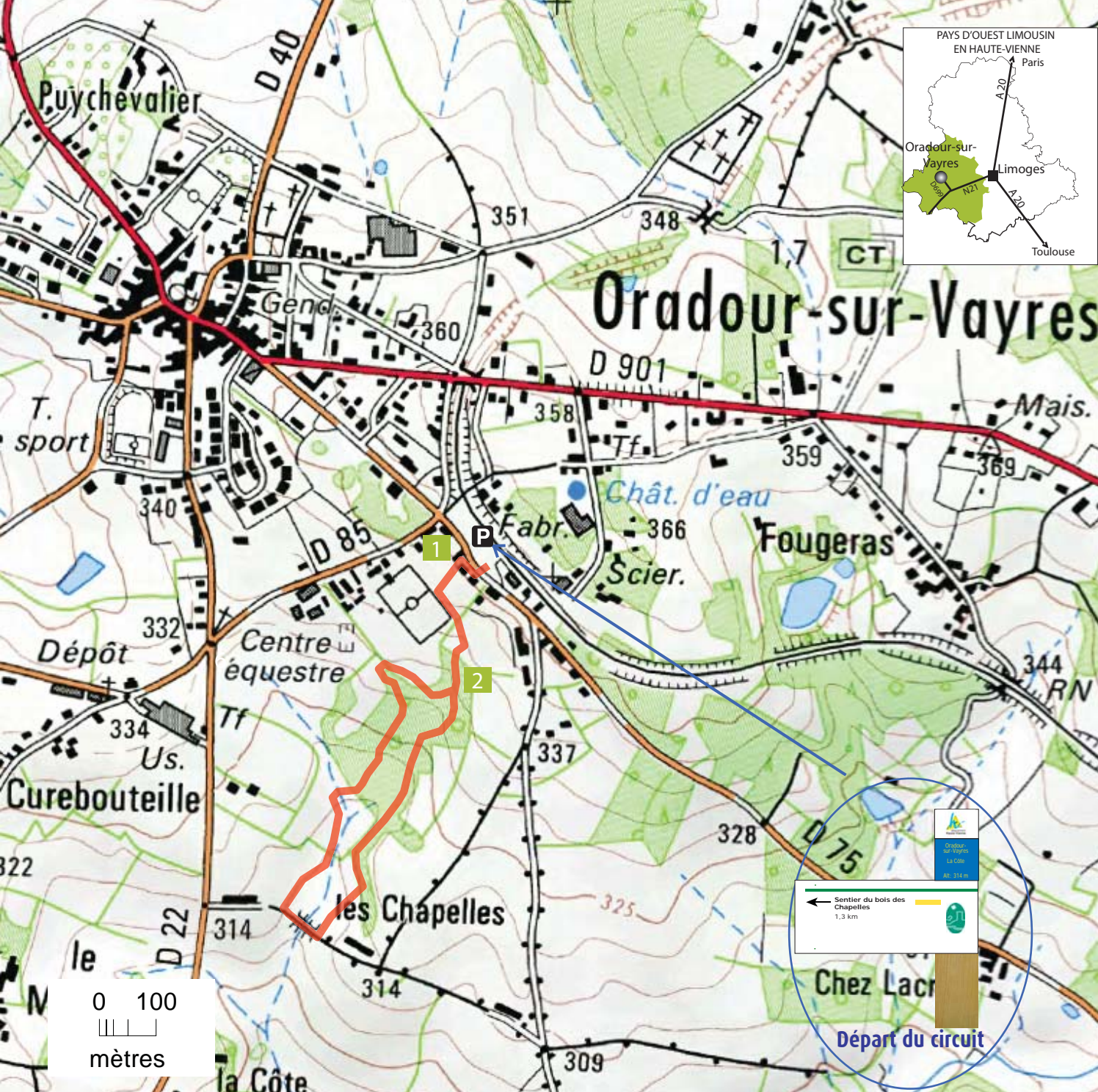
ORADOUR-SUR-VAYRES
Sentier du bois des Chapelles
1 h 00 - 1,3 km

Crédit photos : Commune d'Oradour-sur-Vayres, Office de Tourisme Pays des Feuillardières



Tous nos chemins mènent à vous
www.randonnee-hautevienne.com

PAYS D'OUEST LIMOUSIN
EN CHÂTAIGNERAIE LIMOUSINE



Info pratique

Accès : à 45 min de Limoges. Prendre la RN21 en direction de Périgueux. Après Séreilhac, prendre à droite la RD699 en direction d'Oradour-sur-Vayres puis suivre la RD901.

Départ : parking à l'ancienne gare, également point de départ de la voie verte Oradour-sur-Vayres - Châlus.

| Durée | Longueur | Balissage | Niveau | Dénivelé |
|--------|----------|-----------|--------|----------|
| 1 h 00 | 1,3 km | jaune | facile | 45 m |

| | | | | | | |
|-------------------------|--|--|--|-------------------------|--|-------------------------|
| | | | | Continuité d'itinéraire | | Changement de direction |
| Les pratiques possibles | | | | Mauvaise direction | | |

Itinéraire

- 1 Se garer sur le parking de l'ancienne gare, traverser la rue du 8 mai 1945 et se diriger sur la voie piétonne en face.
- 2 Arrivé au bois, prendre à droite le chemin qui descend à travers la prairie humide et le bois de chêne. Prendre le temps de la balade et découvrir le petit patrimoine naturel et bâti au détours du chemin.

Des panneaux proposent des informations sur le patrimoine à observer. A deux pas de la voie verte, profiter d'une balade en famille pour découvrir une zone humide et apprendre son importance pour l'équilibre naturel et celui des hommes. Retrouver quelques spécimens végétaux ou animaux emblématiques de ces écosystèmes indispensables. (source Parc naturel régional Périgord-Limousin)



Clédier (séchoir à châtaignes) des Chapelles